



DÉPARTEMENT
DE L'ISÈRE

Membres en exercice : 15
Membres présents : 10
Nombre de pouvoirs : 3
Membres votants : 13

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 août 2024

Le vingt-six août deux mil vingt-quatre à dix-neuf heures, le Conseil municipal de Champagnier s'est réuni en session ordinaire publique en mairie de Champagnier, sous la présidence du Maire, Florent CHOLAT.

Date de convocation : 20 août 2024

Présents : Florent CHOLAT, Pascal SOUCHE, Elise BRALET, Hervé ALOTTO, Jean-Paul JULIEN, Carole ANDRIES, Pierre-Alain MENNERON, Sarah AFENDIKOW, Benoit ROSSIGNOL, Lucie HARREAU

Absents : Christine CAVARRETTA (donne pouvoir à Lucie Harreau), Pascal PERRIER (donne pouvoir à Florent Cholat), Hubert COLLAVET (donne pouvoir à Sarah Afendikow), Brigitte ORGANDE, Nathalie BARON

Secrétaire de séance : Hervé ALOTTO

DEL2024_058 : SPL Eaux de Grenoble Alpes - Rapport annuel des représentants de la commune de Champagnier au Conseil d'administration de la société pour l'exercice 2023

La commune de Champagnier est sociétaire de la société publique locale (SPL) Eaux de Grenoble Alpes et détient à ce titre 1 action, soit 0,0001 % du capital.

Eaux de Grenoble Alpes clôture son exercice 2023 avec un chiffre d'affaires de 18 652 293 € et un résultat bénéficiaire à hauteur de 229 090 €.

Vu l'article L. 1524-5 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le décret relatif au contenu du rapport du mandataire prévu par l'article L. 1524-5 du code général des collectivités territoriales ;

Après en avoir débattu, le Conseil municipal décide :

- **De prendre acte** du rapport des représentants de la commune de Champagnier au Conseil d'administration de la SPL Eaux de Grenoble Alpes pour l'exercice 2023.

Florent CHOLAT
Maire



Hervé ALOTTO
Secrétaire

Certifié exécutoire compte-tenu de la
Transmission en préfecture le : 30 AOUT 2024
Publié le : 30 AOUT 2024